

## DISCUSSION

Monsieur Roy demande à M. Lasnier :

1o S'il croit que les rayons X peuvent aggraver une tumeur épithéliomateuse ?

2o S'il croit que les rayons X peuvent transformer une tumeur non épithéliomateuse en un épithélioma ?

3o S'il croit que les rayons X peuvent être la cause du développement d'un épithélioma sur un tissu sain ?

M. Foucher : je suis un fervent de la radiothérapie, car les Rayons X, sont à l'ordre du jour. Certes plusieurs, opinions dissidentes ont été émises : la même chose se produit, chaque fois, qu'une révolution s'opère dans une partie quelconque de la médecine. Le point obscur, qui reste à éclaircir, c'est de fixer le domaine opératoire, il reste plusieurs points de technique à approfondir. A cause des insuccès obtenus, il ne faut pas conclure de là, que les rayons X, en sont la cause, il faut chercher plus loin et voir à modifier la technique.

M. Parizeau ; je releverai un fait sur lequel M Lasnier a attiré notre attention, au cours de sa communication. Bien qu'il eut à faire des applications de rayons X, dans l'angle palpebral de l'œil. Il n'a pas jugé à propos de protéger l'œil de son malade et comme explication, il nous dit, que la consistance même de l'œil, l'empêche d'être attaqué par les rayons X. Je crois qu'il y a aussi d'autres influences, qui font que le globe oculaire est protégé par les rayons X. C'est que d'abord les rayons X ont une action élective sur les cellules embryonnaires : c'est une action necrosante plutôt que sclerogène, et nous voyons la preuve dans ce fait ; qu'un malade porteur d'un néoplasme est-il soumis trop longtemps à l'action des rayons X, il ne tarde pas à succomber à la toxémie et l'analyse au sang décèle une quantité considérable de toxines cancéreuses.

M. Asselin : Les rayons X, sont le traitement idéal pour toute lésion épithéliomateuse superficielle et d'après Bécclère ils sont sans action lorsque l'épithélioma est situé profondément. Je demanderai à M. Lasnier, si, avant d'appliquer les rayons X, à son malade, n'a pas été tenté avant de procéder à leur application de faire un curetage de la plaie.

M. Lasnier : Je répondrai d'abord aux questions posées par M. Roy :

Oui, mais alors, nous devons plutôt admettre un défaut de technique opératoire. Il y a un ulcère des rayons X. Il faut savoir distinguer dans une surface où l'on fait des applications radiothérapiques, les points de cette surface qui en ont assez, et ceux qui en ont trop. Par un dosage mal réglé des rayons X, et avec un manuel opératoire

défectueux on arrive malheureusement à produire cet ulcère des rayons X.

Je ne le crois pas. Je suis toutefois disposé à croire, que les rayons X, peuvent provoquer le cancer.

3o Bien des faits ont été énoncés, mais sans preuve aucune.

M. Roy se dit très heureux de conseiller l'emploi des rayons X en temps opportun par exemple pour les épithéliomas superficiels de la peau, ce en quoi il est d'accord avec les dernières propositions de MM. Bécclère, Mannoury, Marc, Tédénat, Levy et Rives. Pour ce qui est des épithéliomas avec envahissement des tissus profonds, la guérison est fort problématique.

En réponse à M. Lasnier qui affirme :

1o Que les rayons X ne peuvent pas transformer une tumeur quelconque en épithélioma ;

2o Que ces mêmes rayons ne peuvent pas être la cause d'un épithélioma sur un tissu sain, M. Roy fait part d'un travail récent de MM. Levy et Rives de Montpelier--et dans lequel M. le professeur Tédénat affirme l'exacte précision des faits rapportés—relatant quelques-uns des nombreux méfaits de la radiothérapie. Par exemple :

“ Sur 70 lupus simples soumis aux rayons X, mien-  
“ da Costa signale 7 fois la transformation épithélioma-  
“ tuse. Macloed rapporte un cas, Wyss un cas, Kiehl  
“ un cas. Bien plus les rayons X font du cancer sur la  
“ peau saine après un stade plus ou moins long de dermite  
“ rebelle. Sick dut faire, une fois, la désarticulation  
“ de l'épaule pour cancer de la main chez un ouvrier  
“ d'une usine d'ampoules de Roentgen ; et une autre  
“ fois, il put se borner à extirper un cancer du dos de  
“ la main. Gaucher eut également deux cas. Porter,  
“ Foulton, Corne relatent aussi des faits dans le même  
“ sens. ”

En terminant M. Roy sans insister d'avantage, s'en tient à ces quelques remarques.

M. J.-B. Prince est élu membre titulaire à l'unanimité.

ALFRED MARCIL

### Association Médicale du District d'Ottawa

RÉUNION, A THURSO

Assistaient à la réunion, MM. J. Robillard, J. Metcalf, J.-E. Longpré, J.-D. Sicard, S.-W. Cummings, M. Power, J. Isabelle, F.-W. Church, N. Desrosiers, J.-E. D'amours. Sous la présidence pro-tempore du Dr Robillard, l'association vote des résolutions de condoléances à